

BP

RESPONSABLE D'ENTREPRISE AGRICOLE

Bien se former pour concrétiser son projet d'installation

Diplôme de niveau 4

OBJECTIFS

- ▶ Acquérir l'ensemble des connaissances scientifiques et techniques, nécessaires à la conduite d'une exploitation agricole
- ▶ Obtenir la capacité professionnelle agricole pour accéder aux aides à l'installation.

Notre spécialité :

Accompagner tout type de projet d'installation par des parcours individualisés !

GRANDES CULTURES

MARAICHAGE

ÉLEVAGE

MICRO-FERME

AGROFORESTERIE

PLANTES MÉDICINALES

VOIES DE FORMATION

- ▶ Apprentissage
- ▶ Formation continue
- ▶ Contrat de professionnalisation



FINANCEMENT

- Région Occitanie (demandeurs d'emploi)
- OPCO
- Compte CPF
- Autre: nous consulter



HANDICAP

Pour les personnes en situation de handicap, merci de nous contacter pour étudier ensemble la faisabilité et les adaptations possibles



PRÉ-REQUIS

Seulement pour les apprentis :

- ▶ Être titulaire d'un diplôme de niveau 3 (CAP/BEP)
- ▶ ou 1 an d'expérience à temps plein en agriculture
- ▶ ou 3 ans d'expérience sans rapport avec le diplôme

CONDITIONS D'ENTRÉE

Pour les adultes :

- ▶ Avoir plus de 18 ans
- ▶ Possibilité de suivre uniquement certains modules, sans aucun pré-requis

Pour les apprentis :

- ▶ Avoir entre 16 et 30 ans
- ▶ Avoir signé un contrat d'apprentissage avec une entreprise dans le domaine agricole



DURÉE DE FORMATION

Pour les adultes :

- ▶ 1001 h en centre
- ▶ 10 semaines en entreprise

Pour les apprentis :

1001 h en 2 ans (la durée du contrat peut être réduite selon le profil du candidat)

CONTENU

- ▶ Biologie, Ecologie
- ▶ Politiques agricoles
- ▶ Comptabilité, Gestion
- ▶ Productions animales et végétales
- ▶ Commercialisation
- ▶ Gérer le travail dans l'entreprise
- ▶ Utilisation et entretien du matériel agricole
- ▶ Conduite d'engins agricoles
- ▶ SST / CCCC / Certiphyto
- ▶ Agroécologie
- ▶ UCARE :
Maraîchage biologique ou PPAM
Transformations ou restaurations fermières
Autoconstruction du petit matériel



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation en présentiel et hybride



ÉVALUATIONS

Contrôle continu tout au long de la formation.

7 unités constitutives du diplôme.

Le candidat conserve le bénéfice des UC acquises.

Organisme certificateur :
Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire



TAUX DE RÉUSSITE

100%
(2025)

Taux de présentation à l'examen de la certification : 100%

TAUX D'INSERTION

100%
(2025)

TAUX DE SATISFACTION

92%
(2025)



CODE RNCP

38093

Date d'enregistrement :
13.10.2023

CODE NSF

210

FICHE MÉTIER ROME

A1414

A1407

A1409

A1410

A1411



LES PERSPECTIVES APRÈS LE BP REA



MÉTIERS VISÉS

- ▶ Installation en agriculture
- ▶ Salarié ou chef de culture dans une exploitation agricole



POURSUITES D'ÉTUDES

- ▶ BTSa ACS' Agri
- ▶ Formations de spécialisation



CONTACT

Référente
administrative
06 19 15 52 97
04 68 94 59 00



E-MAIL

cfppa.castelnaudary
@educagri.fr



ADRESSE

CFA-CFPPA
935 av. du docteur
Laënnec - 11400
CASTELNAUDARY

Informations et inscriptions

Mise à jour le 11.03.2026 - V4



VISITEZ NOTRE SITE

www.campus-agricole-castelnaudary.fr